



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2014

L'an deux mille quatorze, le 20 mars, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 11 mars 2014, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER,
Monsieur Arnaud MABIRE,
Monsieur Jean-Pierre COLLAS,
Madame Viviane HUYGHE,
Monsieur Alain SIMARD,
Madame Nicole CAMILLERI,
Madame DIVETOT Maryvonne,
Monsieur Patrick LECLERC.
Madame Antonia TAUPIN.

ETAIENT ABSENTS ECUSES

Madame COUV RAT Claudine (Pouvoir à Nicole CAMILLERI)
Madame Caroline LEFEBVRE-DESJARDINS (Pouvoir à Viviane HUYGHE)
Monsieur Régis PETIT (Pouvoir à Antonia TAUPIN)

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents ou représentés : 12
Nombre de membres votants : 12

≈oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DES COMPTE-RENDUS

Le compte rendu du 13 février 2014 est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2013 & Budget Primitif 2014

Compte administratif 2013.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte Administratif de l'exercice 2013 de la commune.

Report à nouveau en section de fonctionnement 2014 : 499 969,77

(Cf : Délibération DB2014.006)

Budget Primitif 2014

		DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT			
REPORT 2013 R002	Résultat de Cloture (Résultat)		499 970,00
DEPENSES IMPREVUES	022	50 000,00	
011	CHARGES CARACTERES GENERAL	263 909,00	
012	CHARGES PERSONNEL	183 980,00	
014	ATTENUATION DE CHARGES	3 000,00	
65	CONTRIBUTIONS	295 706,00	
66	CHARGES FINANCIERES	16 848,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	
68	DOTATION AMORTISSEMENTS	17 599,00	
70	PRODUITS DES SERVICES		2 390,00
73	IMPOTS ET TAXES		582 745,00
74	DOTATION ET PARTICIPATIONS		183 325,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION		5 000,00
013	ATTENUATION DE CHARGES		9 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS		0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 108,00
	Totaux	831 542,00	1 286 538,00
	Solde Fonctionnement		454 996,00
INVESTISSEMENT			
REPORT 2013 R001	Résultat de Cloture négatif	96 965,00	
10222	FCTVA		128 233,00
10223	TLE		1 000,00
272	TITRE IMMOBILISE DROIT DE CREANCE	0,00	0,00
2802	AMORTISSEMENTS		945,00
28031	AMORTISSEMENTS		229,00
28051	AMORTISSEMENTS		556,00
28041582	AMORTISSEMENTS		15 869,00
1068	AFFECTATION 1068		0,00
16	EMPRUNTS	38 625,00	0,00
	EMPRUNTS A COURT TERME 1/01/13	0,00	
	RESTE A REALISER DEPENSES & RECETTES 2013	51 968,00	231 945,00
21	INVESTISSEMENT 2014 dépenses	178 538,00	
	Solde Investissement	0,00	
4581	OPERATION SOUS MANDAT VOIRIE CG /GEA	11 718,00	
4582	OPERATION SOUS MANDAT VOIRIE CG /GEA		11 718,00
2313-45/040	OPERATION ORDRE MANDAT EAD		1 533 046,71
21316-45/040	OPERATION ORDRE MANDAT EAD	1 533 046,71	
DEPENSES IMPREVUES	020	5 000,00	
	SOLDE POUR INVESTISSEMENT NET	1 915 860,71	1 923 541,71
	Solde Investissement 021/023		7 681,00
	TOTAL DEPENSES/RECETTES	2 747 402,71	3 210 079,71
	Solde cumulé	Exedent	462 677,00 €

Le budget est excédent de 462 677 euros.

Investissements votés 2014

OPERATIONS	Reste à Réaliser (RAR) Dépenses 2013	Reste à Réaliser (RAR) Recettes 2013	Nature des travaux	MONTANTS
ESP VERTS MAT	858,00		Matériel Divers RAR	0,00
			Balayeuse	4 355,00
			Voiture Espaces verts	15 000,00
			pompe eau	553,00
			Tronçonneuse	370,00
			Nettoyeur haute pression	980,00
			Aspirateur	500,00
			Coupe bordure	1 380,00
			Extincteur véhicule	50,00
BLEU ET VERT	14 051,00		SAVITON RAR	0,00
Eglise			Extincteur	190,00
SIEGE	17 057,00		Armoires/Horloge RAR	0,00
			Rue Robichon TR1 Enfouissement des réseaux.	23 843,00
			Candélabre Domaine vallée	510,00
			Candélabre rue Châtaignier	510,00
MAIRIE			Chauffage	20 000,00
			PAVE - Etude avec GEA	2 100,00
			Radar pédagogique - Radar mobile	8 000,00
			Illuminations de Noël	3 500,00
			Panneau Escale-Arborétum-Biblio - Devant Mairie + Entrée du chemin	1 500,00
			Placard Archives	3 000,00
SALLE DES FETES			Chauffage (Forage)	25 200,00
			Epanchage	1 538,00
			Tables	2 500,00
			Assainissement douches	2 424,00
CIMETIERE			Columbarium	6 000,00
RUE DU STADE			Terrain pétanque	4 856,00
Route de la Vallée			Chemin piétons	6 000,00
Football			Clôture pare ballons	6 318,00
			Ventilation vestiaire foot	4 020,00

ROUTE DE LOUVIERS			Voirie, trottoirs	1 718,00
			Entrée Madame KOSACK	1 500,00
			Trou troittoir en face bar	2 500,00
MONUMENTS AUX MORTS			Obus	2 115,00
ARBORETUM	1 500,00		Arboretum Arbres RAR	0,00
DOMAINE PECHEURS			Barrière Berges Pêcheurs/château	2 400,00
ESCALE	13 000,00	231 945,00	Sodle EAD RAR	0,00
			Vidéo surveillance	10 000,00
	5 000,00		Huisserie/boiseries Escale RAR	0,00
			Matériel Divers	5 000,00
			Barrière retractable entrée	5 500,00
Centre de loisirs Aménagem			Matériel Divers	2 000,00
RUE DE ACACIAS	501,00		Arbres (Acacias) RAR	0,00
SALLE ASSO ESCALE			25 chaises Devis Qualidesk	608,00
Totaux	51 967,00	231 945,00		178 538,00

DELIBERATIONS

- DB2014.004 BASE IMPOTS 2014
Les membres du conseil municipal décident de ne pas d'augmenter les taux d'imposition sur l'année 2014 (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière Bâti et non Bâti)
- DB2014.005 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2014
 - Les membres du conseil municipal décident d'octroyer les subventions suivantes pour l'année 2014 :

ASSOCIATIONS NORMANVILLE	Subventions accordées
ENTENTE SPORTIVE NORMANVILLE	7 000,00 €
COMITE D'ŒUVRES SOCIALES	2 600,00 €
BIEN ETRE ET AMITIE	1 800,00 €
KARATE	1 800,00 €
PECHE	750,00 €
CHORALE	200,00 €
GYM	350,00 €

TOTAUX	14 500,00 €
Société Protectrice des Animaux	100 €
Centres Apprentissage	
CFAIE – Val de Rueil – 3 enfants	105 €
CFA Evreux – 2 enfants	70 €

- DB2014.006 AFFECTATION RESULTAT MAIRIE 2013

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte Administratif de l'exercice 2013 de la commune, décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

Soit

Fonctionnement :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	: 261 264,10	
Résultat de l'exercice fonctionnement 2013	: 238 705,67	
Résultat de l'exercice fonctionnement cumulé 2013	: 499 969,77	:

Investissement :

Excédent d'Investissement antérieur reporté	: - 86 424,99
Résultat de l'exercice Investissement 2013	: - 10 539,35
Résultat de l'exercice Investissement cumulé 2013	: - 96 964,34

Résultat de l'exercice cumulé 2013	: 403 005,43
------------------------------------	---------------------

Reste à réaliser dépenses investissement 2013 : 51 968

Reste à réaliser recettes investissement 2013 : 231 945

Affectation au 1068 : 0 :

Report à nouveau en section de fonctionnement 2014 : 499 969,77

- DB2014.007 SIEGE RUE ROBICHON TR1

Exposé des motifs

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- en section d'investissement² : 23 841.67 €
- en section de fonctionnement : 23 333.33 €

Étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunications (cf. délibération suivante).

Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

• DB2014.008 CONVENTION ORANGE RESEAU ROBICHON TR1

Exposé des motifs

Conformément à une décision de l'assemblée délibérante du SIEGE en date du 23 novembre 2013, la réalisation des travaux d'effacement coordonné des réseaux de télécommunications donneront lieu au passage d'un ou plusieurs fourreaux surnuméraires dédié(s) au passage ultérieur du réseau Très Haut Débit (Fibre optique). En application de l'accord-cadre unissant le SIEGE et l'opérateur Orange, deux options sont envisageables s'agissant de la propriété dudit fourreau ainsi que de l'ensemble de la nappe des réseaux de télécommunications :

- La première option – dite A – revient à attribuer à la commune/l'intercommunalité compétente la propriété des installations souterraines de communications électroniques. Dans ce cadre, la convention spécifique signée entre la personne publique et Orange prévoit principalement :
 - le transfert de la propriété de l'ensemble des installations de communications électroniques créées (fourreau supplémentaire y compris) à la personne publique,
 - que c'est la personne publique qui assurera l'entretien, la maintenance de ces installations (y compris notamment la réponse aux DT-DICT),
 - qu'Orange versera un loyer (0.50 €/ml en 2013) à la personne publique en contrepartie de l'usage de ces réseaux.
- La seconde option – dite B – revient quant à elle à attribuer à l'opérateur Orange la propriété de ces installations, la convention correspondante prévoyant quant à elle principalement :
 - qu'Orange réservera l'usage du fourreau surnuméraire posé à l'occasion des travaux à l'usage du développement du réseau Très Haut Débit-fibre optique,
 - qu'Orange conservera la propriété et assurera l'entretien du fourreau et des installations créées,
 - que la personne publique disposera d'un droit d'usage du fourreau ainsi créé en cas de déploiement de la fibre optique,
 - qu'Orange s'engagera à mettre à disposition ledit fourreau à tout opérateur qui envisagerait le déploiement de la fibre dans le fourreau concerné moyennant le paiement d'un loyer fixé nationalement,
 - que la personne publique s'acquittera d'une redevance au titre des frais de gestion, d'exploitation et de maintenance que lorsque la fibre optique sera implantée (0,15 €/ml en 2013).

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé au Conseil municipal / communautaire, de choisir l'option B.

Délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de type B avec Orange en vue de fixer la propriété du réseau de télécommunications ainsi créé en coordination avec les travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité.

COMPTE-RENDU DIVERS

- GEA - Convocation SCOT et PLH le 11 février 2014,
- GEA - Diagnostic détaillé COPIL 11 février 2014,
- GEA - CLHD 19/02/2014,
- GEA - Commission 7 Voirie du 3 décembre 2013,
- GEA - Nouveau découpage cantonal - Courrier Préfecture,
- GEA - Discours du Préfet sur présentation nouvelle carte cantonale,
- GEA - Courrier Maires carte scolaire 2014,
- SIVU - CONSEIL SYNDICAL DU 20 février 2014 Vote du ca et du Budget 2014,
- GEA - CLHD Evreux 27 novembre 2013,
- GEA - CLHD 19 02 14,
- GEA - Coopération Evreux-Djoujou Note 4,
- PST Adhésion et contributions 2014,
- GEA - PV Littéral Conseil 7 janvier 2014,

COURRIERS DU MAIRE

- GEA - Partenariat GEA ALEC27,
- GEA - Précisions Fonds de Concours,
- Journée du patrimoine 2014,

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Réunion des associations du lundi 3 février 2013,
- GEA - Affiche représentation Soup and Song du 8 mars 2014,
- SAVITON – Réunion de chantier le 21 février 2014,
- Elagage pour l'entretien des lignes électrique de la commune à partir du 3ème trimestre,
- Préfecture - Rénovation Energétique Habitat,
- Conseil Général – Affiche Info Route,
- ES Normanville - Football - convention BA105,
- SIVU CAP NORD EST – Répartition,
- RECLO - LECLERC - Recours CDAC,
- Monsieur PONIATOWSKI résolution transition énergétique,
- GEA invitation SFR.

ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :

Philippe VIVIER	Arnaud MABIRE	Claudine COUVRAT <u>Pouvoir à Nicole CAMILLERI</u>
Jean-Pierre COLLAS	Alain SIMARD	Nicole CAMILLERI
Maryvonne DIVETOT	Caroline LEFEBVRE- DESJARDINS <u>Pouvoir à Viviane HUTGHE</u>	Antonia TAUPIN
Viviane HUYGHE	Patrick LECLERC	Régis PETIT <u>Pouvoir Antonia TAUPIN</u>